



L'accompagnement VAE - Durée 17h

1. L'atelier collectif - 6h

OBJECTIFS

Il s'agit d'acquérir la méthode pour valoriser l'expérience professionnelle, de formation et les acquis personnels afin de justifier des aptitudes et connaissances exigées pour l'obtention du diplôme visé. À l'issue de l'atelier, les candidats auront les bases nécessaires au travail personnel qu'ils auront à réaliser pour la constitution du dossier VAE.

CONTENU

- Comment analyser son parcours ?
- Comment formaliser ses acquis ?
- Comment présenter son dossier ?

MÉTHODES MOBILISÉES

- Exposés interactifs
- Études d'exemples détaillés
- Proposition d'outils méthodologiques

2. Entretiens individuels et suivi à distance - 8h

OBJECTIFS

Les candidats bénéficient d'un suivi personnalisé et de conseils tout au long de la phase d'écriture du dossier VAE.

CONTENU

- Un entretien d'une heure avec un enseignant du diplôme afin de connaître le référentiel et de cibler les principales missions à définir dans le dossier VAE qui illustrent au mieux les acquis en lien avec le diplôme souhaité.
- Des entretiens individuels (en présentiel ou à distance) avec la conseillère VAE pour formaliser ses savoirs, analyser les contenus et corriger le travail effectué.
- 2H30 de suivi à distance au cours de la constitution du dossier.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Ateliers collectifs (présentiel)
- Entretiens individuels (présentiel ou visio)

3. L'atelier semi-collectif préparation à l'audition devant le jury - 3h

OBJECTIFS

Cette étape de l'accompagnement permet aux candidats de se préparer pour leur audition devant un jury. L'atelier les aide également à présenter de manière synthétique leur parcours et leur dossier et à vérifier la maîtrise de leur argumentation.

CONTENU

- Présentation de son dossier VAE.
- Valorisation des expériences significatives au regard du diplôme sollicité.
- Argumentation : la cohérence entre expériences, compétences et savoirs ; la pertinence des preuves fournies.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Présentation des attendus pour l'oral de jury VAE
- Mise en situation
- Échanges visant à dégager les points forts et les points d'amélioration

En cas de validation partielle ou de refus de validation, le candidat pourra bénéficier gracieusement d'un entretien post-jury.

INTERVENANTS :

Émilie LE DAIN Responsable du Pôle VAE / Conseillère et Accompagnatrice VAE et des enseignants référents des diplômes sollicités.





Témoignage

Silvia. B - 51 ans - Master Langues et Commerce International

L'accompagnement fourni par le Pôle VAE de l'université a été pour moi très précieux et d'un grand réconfort. En fait, étant en dehors du parcours universitaire depuis longtemps, cela m'a servi pour me rendre compte de ce que l'on attendait de moi. J'ai pu ainsi valider mon travail au fur et à mesure tout en le rectifiant, selon les indications données, quand il a été nécessaire.



Témoignage

Sophie D. 36 ans, Co-directrice d'une agence RH, Conseillère emploi et formation Master candidate au Master Ingénierie et Fonctions d'Accompagnement en Formation (IFAC)

Accompagnement indispensable ! Un accompagnement comme il me fallait : pas trop rapproché pour me laisser avancer comme il me convenait. Des points de calage qui obligent à produire pour avoir des choses à présenter à son conseiller. Le regard d'une personne neutre sur son expérience et son diplôme visé. Le regard universitaire qui permet de réajuster le mode d'écriture. Le travail sur la préparation au jury était également très important.

... Et les encouragements quand on se sent parfois bien seule !

Service de Formation Continue

60 rue du Plat d'Étain - BP 12050
37020 TOURS Cedex 1

vae@univ-tours.fr

Informations mises à jour le 5 mai 2023 et susceptibles d'évolutions. Vous pouvez consulter les Conditions Générales de Vente sur le site Internet de la formation continue. Formations accessibles aux personnes en situation de handicap.

www.formation-continue.univ-tours.fr

